



## LE TEMPS

Le Temps

Carrières, vendredi, 12 février 2010

De nouveaux masters collent à l'actualité bancaire et fiscale

Des trusts à la surveillance de la finance en passant par les questions d'évasion fiscale et d'entraide internationale: plusieurs universités lancent des cursus spécialisés en fiscalité. Après Neuchâtel, c'est Genève qui annonce deux programmes: ils vont démarrer en septembre. Les universités de Saint-Gall et Zurich préparent aussi leurs masters

Catherine Dubouloz

C'est ce qui s'appelle tomber à pic. Alors que le secret bancaire vacille, alors que la Suisse se débat avec ses voisins allemands et français au sujet de données bancaires volées concernant des clients de banques suisses soupçonnés d'évasion fiscale, l'Université de Genève a annoncé, la semaine dernière, le lancement de deux nouvelles formations postgrades spécialisées en droit bancaire et fiscal. Elles sont destinées à des juristes ou à des avocats, qui travaillent dans des banques, des sociétés financières, des cabinets d'avocat, chez des auditeurs ou au sein d'autorités de surveillance.

La maîtrise d'études avancées (MAS pour Master of Advanced Studies) en banque et finance est dirigée par le professeur Luc Thévenoz, directeur du Centre de droit bancaire et financier à l'Université de Genève. Le MAS en droit fiscal est dirigé par le professeur Xavier Oberson, spécialiste du droit fiscal et associé de l'étude Oberson Avocats.

Bien que données en français, les formations ont également une appellation anglophone: LL.M. Banking & Finance et LL.M. Tax, un titre qui fait référence parmi les juristes et qui peut être comparé à un MBA en droit.

Le LL.M Tax vient enrichir la carte des formations postgrades en droit fiscal qui se développent en Suisse dans le sillage de l'actualité. L'Université de Neuchâtel a été la plus rapide: son MAS en droit fiscal international, annoncé en mai dernier, dispensé en anglais, a démarré le 4 janvier. Le programme a fait le plein: «Nous jouons à guichets fermés avec 30 personnes inscrites», annonce le professeur Robert Danon. Le post-grade est ouvert à des juristes et des économistes qui ont plusieurs années d'expérience professionnelle. Il conduit à une spécialisation en fiscalité des sociétés ou des personnes physiques.

En Suisse alémanique, deux formations seront lancées prochainement. L'Université de Saint-Gall devrait ouvrir un cursus très fortement ancré sur le droit fiscal suisse en avril 2010.

L'Université de Zurich propose de son côté un MAS en droit fiscal international, qui démarrera en janvier 2011. Les cours auraient dû débiter cet hiver, mais ils ont finalement été repoussés d'une année pour pouvoir faire le plein de candidats. Le programme sera donné un tiers en anglais, deux tiers en allemand. Il s'adresse à des candidats qui ont entre cinq et dix ans d'expérience.

A Genève, les deux masters sont nés de la scission et du remaniement d'une formation existante, le Master in business law (maîtrise d'études avancées en droit des affaires). «Il y a aujourd'hui un grand besoin de formations très spécialisées, notamment en fiscalité, un thème qui ne peut plus être noyé dans le droit des affaires», estime Xavier Oberson.

Les nouveaux cursus démarreront en septembre 2010, ils se dérouleront à temps partiel sur deux ans. Leur création participe du renforcement du pôle de compétences en finance à l'Université de Genève, dans le sillage de la création du GFRI, le Geneva Finance Research Institute, dirigé par Rajna Gibson.

Certains modules sont communs aux deux programmes: ceux consacrés à la comptabilité, à la finance, à la planification patrimoniale, aux instruments financiers, aux fusions, acquisitions et restructurations d'entreprise. Il en va de même pour le thème des placements collectifs et les cours consacrés aux trusts.

Mais les masters restent distincts. Le LL.M. Banque et Finance approfondira notamment les questions de surveillance prudentielle, de crédits (leur rôle, les risques qu'ils comportent et les principales formes de crédit), la réglementation des marchés, les dérivés et les problèmes juridiques suscités par ces instruments financiers, les conseils en investissement, gestion de fortune et gestion d'actifs et les aspects juridiques des activités de conseil.

Au programme encore: la prévention et la répression de la criminalité économique, ainsi qu'un module centré sur les activités transfrontalières, l'entraide internationale, les procédures administratives et les contentieux. Le financement du négoce international figure également au menu. «Nous essayons de couvrir tous les grands métiers de la finance tels qu'ils se pratiquent en Suisse, à l'exception de l'assurance», commente Luc Thévenoz.

Pour le LL.M. Tax, plus orienté sur la Suisse que le programme neuchâtelois, le programme démarre sur les principes généraux du droit fiscal, y compris les règles d'interprétation du droit fiscal suisse et la notion d'évasion fiscale. Dans le champ du droit fiscal international, les règles anti-abus des conventions de double imposition seront notamment examinées.

La formation propose un panorama général des règles en matière d'assistance et d'entraide fiscale internationale, le sujet chaud du moment en Suisse. Ce module comprend une analyse détaillée de certaines conventions de double imposition (notamment celle avec les Etats-Unis), d'accords bilatéraux avec l'Union européenne (accord sur l'épargne et accord sur la fraude, en particulier). Le droit pénal fiscal figure également au menu avec un accent sur les conditions de la soustraction et de la fraude fiscale.

Parmi les autres thèmes abordés: la détermination du bénéfice et du capital imposables des entreprises et des indépendants, la fiscalité internationale des entreprises et les prix de transfert, ainsi que l'imposition des dividendes, intérêts et redevances. Suivront des modules sur les statuts et régimes spéciaux applicables en Suisse, notamment ceux des sociétés holding et des sociétés auxiliaires. Un module est entièrement consacré à la TVA.

S'agissant du public cible, le postgrade en fiscalité s'adresse à des juristes qui ont un intérêt marqué pour le droit fiscal suisse et international. «Il faudra une expérience professionnelle pour entrer dans le LL.M. Banque et Finance. Mais nous serons plus ouverts pour le LL.M. Tax, précise Xavier Oberson. Nous n'excluons pas les personnes moins expérimentées qui aimeraient se spécialiser dans ce domaine.» Cette formation se fait en collaboration avec la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne.

\*?Plus d'infos sur [www.unige.ch/llm](http://www.unige.ch/llm) Délai d'inscription: 31 mars. Prix: 25?000 francs.

© 2010 *Le Temps SA. Tous droits réservés.*

Numéro de document : news·20100212·TE·e9774170-171d-11df-8a2e-11b4f035ec32

